

Karine de Barbarin

Une vision inédite de la forêt

Au pied de la Sainte-Victoire, Karine de Barbarin gère seule sa forêt familiale. Son objectif : la défendre contre les incendies et la valoriser en produisant dans l'avenir du bois d'œuvre. Son originalité : accueillir du public.



Karine de Barbarin, une autre vision de la forêt. © Bernard Rérat.

Karine de Barbarin est une personne singulière. Non seulement parce qu'elle vient du théâtre de rue où elle exerçait le métier de pyrotechnicienne, mais aussi parce qu'elle envisage la forêt de façon inattendue et très personnelle. À la fois propriétaire forestière privée soucieuse de ses biens et de leur respect par autrui, elle accueille du public dans ses bois lors de rencontres amicales et associatives qu'elle suscite elle-même.

Désormais, elle a relégué son existence de saltimbanque pour vivre en sédentaire sur des terres familiales dont elle assure la gestion de la partie forestière. Nous sommes précisément sur l'ubac de la montagne Sainte-Victoire, lieu mythique et poumon vert aux portes d'Aix-en-Provence et de l'agglomération marseillaise (Bouches-du-Rhône).

Cette artiste de profession plante le décor en nous disant que les Préalpes provençales se caractérisent par des amplitudes climatiques contrastées : grosses chaleurs et sécheresses estivales marquées, hivers fort ventés aux froids intenses. « Nous sommes les miséreux de la forêt car la production de bois y est très faible. Mais il y a cette espèce de féerie des terres pauvres, ce bouquet d'essences aromatiques... » La propriétaire évoque le laurier-sauce, le romarin, le thym et tout ce cortège odoriférant qui fait la senteur provençale.

Une propriétaire impliquée

Sa propriété se partage en un tenant principal de 80 hectares en indivision, composé principalement de pin d'Alep, accompagné de chêne vert en sous-étage et de chêne pubescent en fonds de vallons. Quelques genévriers (commun, oxycèdre, de Phénicie) colonisent les sols calcaires plus secs. « J'ai renouvelé le PSG qui arrivera à terme en 2027. » Un petit bloc de sept hectares, possédé en propre, bénéficie d'un règlement type de gestion.

Celle-ci a assigné deux objectifs à ses forêts. D'abord, assurer leur défense contre les incendies dans un contexte à hauts risques (chaleur, sécheresse, fréquentation du public...) : « J'enlève du combustible tout en sélectionnant. » Ensuite, améliorer les peuplements afin de produire à terme du bois d'œuvre. C'est dans ce souci de valorisation que, récemment, elle a réalisé une éclaircie dans l'une de ses parcelles de pin d'Alep. Des techniciens forestiers lui ont donné la main lors du martelage des arbres à abattre.

« Je fais partie des propriétaires forestiers qui gèrent leurs forêts eux-mêmes et qui participent manuellement à leur entretien », lance-t-elle en ajoutant que le travail au sécateur ne la rebute pas. Elle l'emploie pour

effectuer ce qu'elle appelle du débroussaillage sélectif visant à favoriser des essences qu'elle estime intéressantes : l'arbousier, l'arbre de Judée, le pistachier, le genévrier cade...

L'endroit est labellisé Grands Sites de France et le père de Karine, maire de Vauvenargues pendant quarante-six ans, a beaucoup fait pour la préservation du lieu. On comprend que sa fille soit attachée à sa conservation et qu'elle y participe activement. « *Je suis administratrice du syndicat Fransylva 13 et déléguée du massif de la Sainte-Victoire.* » À ce titre, elle participe aux actions qui ambitionnent de faire connaître le syndicat et la forêt privée dans une région où la plupart des gens ignorent l'intérêt des pratiques sylvicoles.

Mise en scène

Karine de Barbarin mène aussi une réflexion avec Forêt Méditerranéenne, une association regroupant des scientifiques, universitaires, forestiers... « *Leurs travaux sur l'agro-sylvo-pastoralisme dans le contexte provençal m'intéressent car je cherche à orienter ma forêt familiale vers une sorte de mosaïque intégrant ces diverses activités.* »

La propriétaire envisage également ce patrimoine privé de façon originale. « *Pour moi, la forêt des particuliers n'est pas un bien commun, c'est un bien privé d'intérêt communautaire collectif. Et si des gens ne sont pas respectueux de ma forêt, je n'hésite pas à intervenir et à expliquer.* » Cependant, si elle concède un caractère solitaire et bien trempé, elle a néanmoins conscience de pas être seule et convient de la nécessité de partager avec autrui. La forêt est un lieu de cohabitation, hommes, plantes, animaux s'y côtoient.

« *C'est pourquoi je reçois les gens en forêt. Ainsi, au lieu de les subir, je préfère les accueillir.* » Karine de Barbarin a sans doute puisé de l'inspiration dans sa vie d'artiste de théâtre pour mettre en scène sa forêt et proposer des rencontres amicales sous forme de balades qu'elle intitule « Dans les bois, promenades surprises ». « *J'ai soupçonné que c'était un bon vecteur, à la fois pour sensibiliser les gens et les faire rêver en même temps.* »



« Je fais partie des propriétaires qui gèrent eux-mêmes leur forêt. » © Bernard Rérat



Au pied de la Sainte-Victoire, une forêt surtout composée de pin d'Alep. © Bernard Rérat.

Assumer son rôle de propriétaire

Le concept de ces balades surprises se fonde sur une intuition : une pédagogie de la forêt par l'art, l'étonnement et la convivialité. La trame propose un lieu de rendez-vous en forêt et un thème, par exemple « Forêt privée de quoi ? », « Dans les bois, vers les sous-bois »... Des artistes y présentent des danses, de la musique, des poésies, des installations plastiques... Entre cafés et cookies d'accueil, pique-niques sous les frondaisons et palabres au pied d'arbres ombrageux, des moments partagés s'instaurent.

Vers 2010, l'idée de Karine de Barbarin commence à rencontrer du succès. Alors, avec des amis, elle crée l'association Zou ! Mélange des gens et des genres. Fransylva 13 se rallie au projet et participe chaque année aux manifestations que le collectif organise toujours en forêt, lieu de passage et de rencontre où l'on apprend le respect de la faune et de la flore. Une modique cotisation d'adhésion (5 €/personne) permet de couvrir les frais d'une assurance à responsabilité civile.

Karine de Barbarin admet que la forêt – « *ce monde du vivant* » – lui inspire une forme de sauvagerie. Elle avoue aussi qu'elle sait qu'elle ne fait que passer, cueillir des champignons, récolter du bois. Elle est née ici, à la lisière de cette forêt, de cet espace qu'elle considère comme un élément consubstantiel à son être. « *Je m'occupe de ce bois parce qu'on me l'a confié. C'est un cadeau et une chance, c'est pourquoi j'assume mon rôle de propriétaire.* » Qu'ajouter d'autre ?

Bernard Rérat